

EMBALLAGES ECO-CONÇUS

Les 3 actions clés

1

Alléger et optimiser l'emballage



2

Améliorer la recyclabilité



3

Apposer les consignes de tri



Prérequis >> Définir la **juste protection** pour votre produit : L'emballage doit avant tout protéger le produit et limiter les risques de perte et de gaspillage.

<p>1</p>	<p>Alléger et optimiser l'emballage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction du grammage et l'épaisseur. • Optimisation des dimensions et du design > Minimum de vide dans l'emballage. • Suppression des unités d'emballage. • Concentration des produits. 	<p>Faire le point sur votre démarche d'éco-conception ?</p>	<p>« Pour diminuer notre impact environnemental, nous avons réduit le poids de nos emballages de X% »</p>
<p>2</p>	<p>Améliorer la recyclabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Emballages constitués d'un seul matériau ou d'une seule résine plastique. • Choisir un matériau qui dispose d'une filière de recyclage : <ul style="list-style-type: none"> - Verre. - Papier / Carton / Briques. - Aluminium / Acier. - Emballages en plastique rigide : PET ou PE ou PP (ou PS*). - Emballages en plastique souple : PE*. <small>* Filière de recyclage en cours de développement</small> • Privilégier des éléments associés (opercules, étiquettes, bouchons, pompes, encres, colles etc.) et des additifs qui n'impactent pas le recyclage. • Vous optez pour un plastique biosourcé (plastique issu tout ou partie de matières renouvelables) ? Privilégier les plastiques biosourcés recyclables : bio-PET, bio-PE, ou bio-PP. 	<p>Tester la recyclabilité de votre emballage ?</p>	<p>« Saviez-vous que cet emballage est recyclable ? En le déposant dans votre bac de tri, vous lui donnez une seconde vie »</p>
<p>3</p>	<p>Apposer les consignes de tri</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour que vos consommateurs sachent dans quel bac de tri déposer l'emballage une fois vide. • 85% des consommateurs affirment que l'Info-tri donne envie de trier les emballages ! • Retrouvez toutes les informations pour construire et apposer l'Info-tri sur vos emballages, être en accord avec les nouvelles exigences de la réglementation dans le guide dédié. 	<p>Construire et apposer l'Info-tri ?</p>	<p>« Tous nos emballages sont porteurs d'une consigne de tri pour vous permettre de faire le bon geste de tri et leur donner une seconde vie ! »</p>